

ODALYS Vacances Hiver/printemps 2025 **Résidences, chalets, campings, appart'hôtels en France.**

La **SRIAS Occitanie** renouvelle en 2025 son partenariat avec **ODALYS Vacances** pour faciliter l'accès aux vacances des agents et de leur famille.

L'offre Odalys Vacances s'adresse à l'ensemble des **agents de la Fonction Publique d'État, actifs ou pensionnés**, exerçant dans un des treize **départements de la région Occitanie**.

Pour les **séjours du 08/02/25 au 08/03/25 et du 05/04/25 au 03/05/25 de 5 à 7 nuits**, la SRIAS Occitanie peut attribuer des **subventions** pour les séjours en France et à l'étranger (sans transport), **en fonction du quotient familial et dans la limite des crédits disponibles**.

La priorité sera donnée aux agents n'ayant jamais bénéficié de cette offre.

Méthode de calcul du Quotient Familial de la SRIAS Occitanie

Le montant total du Revenu Fiscal de Référence ou des RFR (en cas de déclarations séparées)
divisé par
Le nombre total de parts fiscales (ajout d'une part si enfant en situation de handicap)

Tranches	Quotient Familial (SRIAS Occitanie)	Participation SRIAS (pourcentage de participation sur le prix du séjour et pour un montant maximum)
1	Inférieur à 7 200 € (600 € par mois)	75% pour un montant maximum de 500€
2	De 7 201 € à 12 500 € (601 € à 1041 € par mois)	60% pour un montant maximum de 300€
3	De 12 501 € à 18 000 € (1 042 € à 1 500 € par mois)	40% pour un montant maximum de 200€
4	Supérieur à 18 000 €	20% pour un montant maximum de 100€

Tous les agents peuvent prétendre aux **tarifs préférentiels Odalys Vacances** :
Remises de **12% sur l'hébergement** et **jusqu'à 28% sur une sélection** de promotions sur Internet (-10% sur certains sites Partenaires)

Pour demander la participation de la SRIAS Occitanie, les **réservations** se font uniquement **par téléphone au 04 42 25 99 99** (numéro non surtaxé) et en indiquant le **code partenaire 31 SRIAS-AB**.

Informations et modalités dans la plaquette jointe.

Catalogue HIVER et PRINTEMPS 2025 : ICI